

Ordures ménagères



Contenants non fournis

- sac poubelle
- bac roulant (conseillé norme NF EN 840) maxi 750 l
- poubelle à poignées



Conseils

- poids des sacs inférieur à 25 kg
- ne pas tasser le contenu des bacs de manière excessive
- mettre vos déchets en sacs fermés (par mesure d'hygiène)
- nettoyer régulièrement les contenants

INTERDIT

- pneus, gravats, terre, déchets toxiques ou dangereux : bouteilles de gaz, extincteurs...

Le tri + simple

TOUS LES EMBALLAGES et TOUS LES PAPIERS se trient dans votre bac JAUNE

www.consignesdetri.fr

Contenants fournis

- bac jaune
- sac jaune transparent (en complément du bac)



Conseils

- emballages vidés de leur contenu / inutile de les laver
- déchets en vrac dans le bac sans les imbriquer entre eux

Déchets végétaux



Contenants non fournis

- bac roulant (maxi 660 l)
- poubelle à poignées
- sac papier à usage unique
- sac réutilisable à poignées (maxi 120 l)



Conseils

- volume inférieur à 1m³ par collecte
- branches en fagot - longueur maxi 1m20 ; diam. branches < 4cm
- poids < 25 kg - pas de lien plastique ou métal
- ne pas tasser ni laisser déborder les déchets du contenant

Autres solutions

- déposer vos déchets végétaux en déchetterie toute l'année
- vous procurer un composteur auprès de nos services à petit prix

INTERDIT

- fruits, tronc, souche, terre, planche de bois, branches (diam.> 4cm)

Encombrants / D3E



- enlèvement sur RDV au **NoVert 0 800 853 416**

(de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h)



Conseils

- mobilier d'ameublement démonté
- collecte séparée pour les gros électroménagers (D3E)
- **sortir les déchets la veille au soir du rendez-vous**
- volume limité à 1 m³ par collecte
- longueur max. 2m / largeur max. 1m50 / poids max. 75 kg

Autres solutions

- réparer ou revendre
- donner aux associations ou faire reprendre par les distributeurs
- déposer à la déchetterie

INTERDIT

- déchets végétaux, gravats, peinture, pneus, produits chimiques

Déchetteries



Après avoir trié vos déchets, vous pouvez vous rendre dans la déchetterie du SMDO de votre choix.

APPEL GRATUIT **NoVert 0 800 60 20 02**

Conditions d'accès (particuliers)

- carte d'accès obligatoire
- accès gratuit mais réglementé
- 4 m³ par jour maximum et 50 passages par an
- carte perdue, volée ou dégradée, renouvellement 5€



Horaires d'ouverture, détail du règlement sur : www.smdoise.fr

INTERDIT

- extincteur, bouteille de gaz et d'hélium, amiante, produits explosifs ou radioactifs, médicaments, DASRI, carcasse de voiture, cendres

Verre



Contenant fourni - bac vert



Conseils

- emballages vidés de leur contenu / inutile de les laver
- retirer les couvercles, capsules et bouchons

INTERDIT

- vaisselle et plat en verre, céramique, bris de glace, miroir

Composteurs



Retrait à la Communauté de communes **du lundi au vendredi** de 9h à 12h et de 14h à 16h sur RDV
Paiement en espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public sur présentation d'un justificatif de domicile